

Collège d'ISTRIE
29, rue de la
République
46220 PRAYSSAC

Secrétariat :

Dossier suivi par :
Le Principal
M GINESTE Marc

Téléphone
05 65 30 61 45
Courriel
0460024b@ac-
toulouse.fr

Prayssac, le 3/09/2026

Le Principal

Aux parents d'élèves du collège

Objet : Communications entre le collège et les familles, réunions de rentrée par niveau & emplois du temps définitifs

Madame, Monsieur,

Communication avec les familles :

En cette rentrée 2026, les services de l'Education nationale ont été la cible d'une attaque informatique massive qui impacte l'ensemble de l'académie de Toulouse. Dans ce contexte ;

- L'établissement ne peut ni envoyer de courriel aux familles, ni recevoir ceux qui seraient transmis par les parents à 0460024B@ac-toulouse.fr

Aussi, je vous remercie par avance de bien vouloir prendre en compte les modalités énoncées ci-dessous, tant que les problématiques informatiques perdurent.

- Les demandes et questions doivent être transmises impérativement par écrit (avec un courrier ou un mot déposé par les élèves au secrétariat,...)
- Le collège peut être joint par téléphone (secrétariat ou vie scolaire).
- Les informations générales seront mises en ligne sur le site ENT du collège.

Réunions de rentrée par niveau pour les parents d'élèves :

- **6^{ème} : la réunion de rentrée (initialement prévue le mardi 8 septembre) est décalée au jeudi 10 septembre 18h.**
(une réunion administrative départementale des chefs d'établissement du Lot ne me permet plus d'être disponible le 8 septembre à 18h00)
- **5^{ème} : réunion d'information le lundi 14 septembre, 18h00**
- **4^{ème} : réunion d'information le mardi 15 septembre, 18h00.**
- **3^{ème} : réunion d'information le lundi 21 septembre 18h00**

Emplois du temps définitifs :

Habituellement, les emplois du temps définitifs sont mis en œuvre quinze jours après la rentrée scolaire. Cependant, dans le contexte actuel, les emplois du temps provisoires seront maintenus jusqu'à ce que nous ayons connaissance des dernières affectations attendues d'enseignants, ce qui pourrait impacter par ailleurs l'organisation des emplois du temps actuels.

Je vous remercie de bien prendre note de cette éventualité.

Je reste naturellement disponible pour tout complément d'information qui vous serait utile et vous prie, Madame, Monsieur, de recevoir mes salutations distinguées.

Le Principal

Marc GINESTE



Prayssac, le 3/09/2026

Le Principal

Aux parents d'élèves du collège

Objet : Communications entre le collège et les familles, réunions de rentrée par niveau & emplois du temps définitifs

Collège d'ISTRIE
29, rue de la
République
46220 PRAYSSAC

Madame, Monsieur,

Secrétariat :

Communication avec les familles :

En cette rentrée 2026, les services de l'Education nationale ont été la cible d'une attaque informatique massive qui impacte l'ensemble de l'académie de Toulouse. Dans ce contexte ;

- L'établissement ne peut ni envoyer de courriel aux familles, ni recevoir ceux qui seraient transmis par les parents à 0460024B@ac-toulouse.fr

Dossier suivi par :

Le Principal
M GINESTE Marc

Téléphone
05 65 30 61 45
Courriel
0460024b@ac-toulouse.fr

Aussi, je vous remercie par avance de bien vouloir prendre en compte les modalités énoncées ci-dessous, tant que les problématiques informatiques perdurent.

- Les demandes et questions doivent être transmises impérativement par écrit (avec un courrier ou un mot déposé par les élèves au secrétariat,...)
- Le collège peut être joint par téléphone (secrétariat ou vie scolaire).
- Les informations générales seront mises en ligne sur le site ENT du collège.

Réunions de rentrée par niveau pour les parents d'élèves :

- **6^{ème} : la réunion de rentrée (initialement prévue le mardi 8 septembre) est décalée au jeudi 10 septembre 18h.**
(une réunion administrative départementale des chefs d'établissement du Lot ne me permet plus d'être disponible le 8 septembre à 18h00)
- **5^{ème} : réunion d'information le lundi 14 septembre, 18h00**
- **4^{ème} : réunion d'information le mardi 15 septembre, 18h00.**
- **3^{ème} : réunion d'information le lundi 21 septembre 18h00**

Emplois du temps définitifs :

Habituellement, les emplois du temps définitifs sont mis en œuvre quinze jours après la rentrée scolaire. Cependant, dans le contexte actuel, les emplois du temps provisoires seront maintenus jusqu'à ce que nous ayons connaissance des dernières affectations attendues d'enseignants, ce qui pourrait impacter par ailleurs l'organisation des emplois du temps actuels.

Je vous remercie de bien prendre note de cette éventualité.

Je reste naturellement disponible pour tout complément d'information qui vous serait utile et vous prie, Madame, Monsieur, de recevoir mes salutations distinguées.

Le Principal

Marc GINESTE

